

Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF



RS
Recherches
& Solidarités


MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la Jeunesse,
de l'Éducation populaire
et de la Vie associative

En partenariat avec le CNEA et France Générosités

#Covid-19 : où en sont les associations après le confinement ?

Enquête réalisée du 18 mai au 15 juin 2020

Sommaire

- Éléments de contexte
- Une démarche de coopération
- Observer pour mieux accompagner
- Méthodologie
- Un rapide bilan de la période de confinement
- Préoccupations et perspectives depuis le déconfinement
- Sur le plan économique et financier
- Attentes et besoins pour les six mois à venir
- Les spécificités des associations employeuses
- Echantillon et précisions méthodologiques

Éléments de contexte

- 24 janvier 2020 : 3 premiers cas de COVID-19 recensés en France
- 23 février : déclenchement du plan Orsan (Organisation de la réponse du système de santé en situations sanitaires exceptionnelles)
- 12 mars : discours du Président de la République confirmant la propagation du virus
- 14 mars : passage au stade 3 du plan Orsan (circulation libre du virus sur le territoire, mesures destinées à atténuer les effets de la pandémie)
- 16 mars à 20 heures : annonce du confinement à compter du 17 mars à midi
- 11 mai : levée progressive du confinement

Une démarche de coopération

- Elle s'inscrit dans le dialogue instauré, dès les débuts de la crise sanitaire liée au COVID-19, entre les autorités publiques, notamment la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et le Mouvement associatif, en lien avec le Réseau National des Maisons d'Associations.
- Cette démarche vise à :
 - Donner la parole aux responsables associatifs sur la façon dont ils vivent la situation et perçoivent l'avenir.
 - Appréhender la capacité de mobilisation des acteurs associatifs en direction de leurs bénévoles, de leurs adhérents et bénéficiaires, et plus généralement face à cette situation exceptionnelle.
 - Analyser les impacts humains et économiques de la crise sanitaire sur le secteur associatif.
 - Préciser les moyens qui lui permettraient, à court et moyen termes, de les limiter.
 - Apporter des enseignements utiles aux pouvoirs publics, aux collectivités territoriales et aux acteurs de l'accompagnement pour mettre en place les soutiens nécessaires à la reprise des activités associatives.

Observer pour mieux accompagner

- **20 mars – 7 avril** : enquête #COVID-1 auprès de 20 324 responsables associations à l'initiative du Mouvement associatif et du Réseau National des Maisons des Associations, en lien avec la DJEPVA*, et avec l'appui de R&S.
L'objectif : observer les impacts humains et économiques de crise pendant la période de confinement qui a débuté le 17 mars.
- **14 mai** : lancement de l'enquête #COVID-2 auprès des responsables associatifs à l'initiative des mêmes partenaires que l'enquête #CODIV-1, accompagnés de France Générosités et du Conseil National des Employeurs d'Avenir – CNEA.
Objectif : préciser les impacts économiques et les besoins d'accompagnement, dans le cadre de la reprise progressive d'activités, à compter du 11 mai.
- **Mi-juin** : communication des résultats de l'enquête #COVID-2 au plan national sur la base des 12 248 réponses. Accompagnés des résultats à l'échelle de chacune des régions métropolitaines.

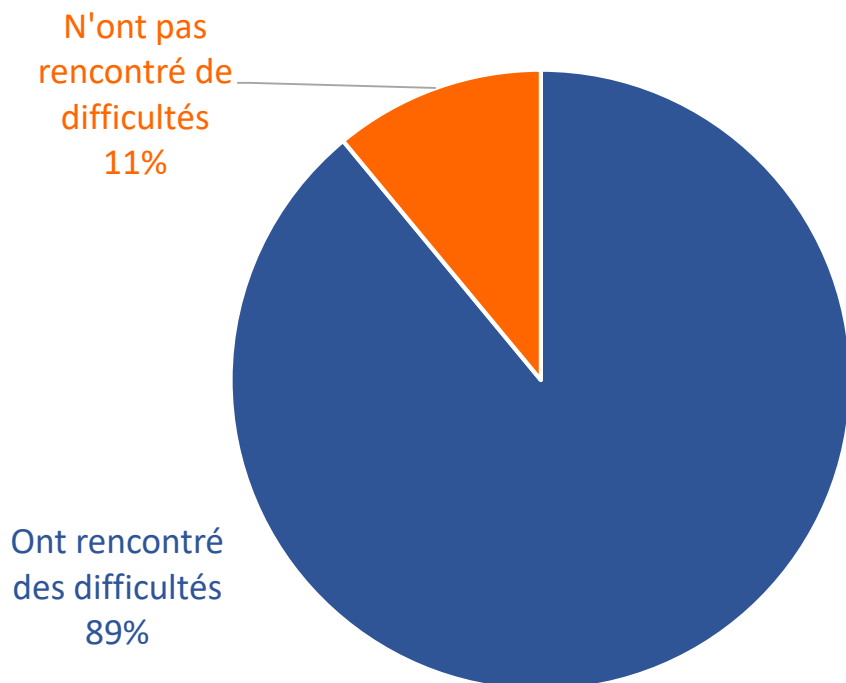
Méthodologie

- Enquête en ligne : https://www.modalisa9-drop.com/covid19x2_380773AA2E/EnqueteCOVID19x2_Home.html
- Résultats à partir de **12 248 réponses** exprimées par des responsables associatifs, **entre le 14 mai et le 15 juin 2020**.
- Echantillon **national** et échantillons **régionaux**, d'associations de toutes tailles et tous secteurs d'activités.
- **Résultats globaux traités** selon la méthode des quotas appliquée aux variables « *secteur d'activités* » et « *budget* », à partir de la connaissance du secteur associatif présenté dans *Le paysage associatif français*, Centre de recherche sur les associations.
- **Résultats détaillés** selon le critère de budget (sept strates) et selon 13 secteurs d'activités.
- Des résultats spécifiques pour les associations employeuses : **un résultat global**, traité selon la méthode des quotas appliquée aux variables d'effectifs salariés et de secteurs d'activité, à partir des derniers chiffres de l'emploi de l'ACOSS-URSSAF et Mutualité sociale agricole (cf *La France associative en mouvement*, R&S, octobre 2019). **Des résultats détaillés** selon 6 tranches d'effectifs et selon 13 secteurs d'activité.
- Caractéristiques de l'échantillon et précisions méthodologiques en annexe.

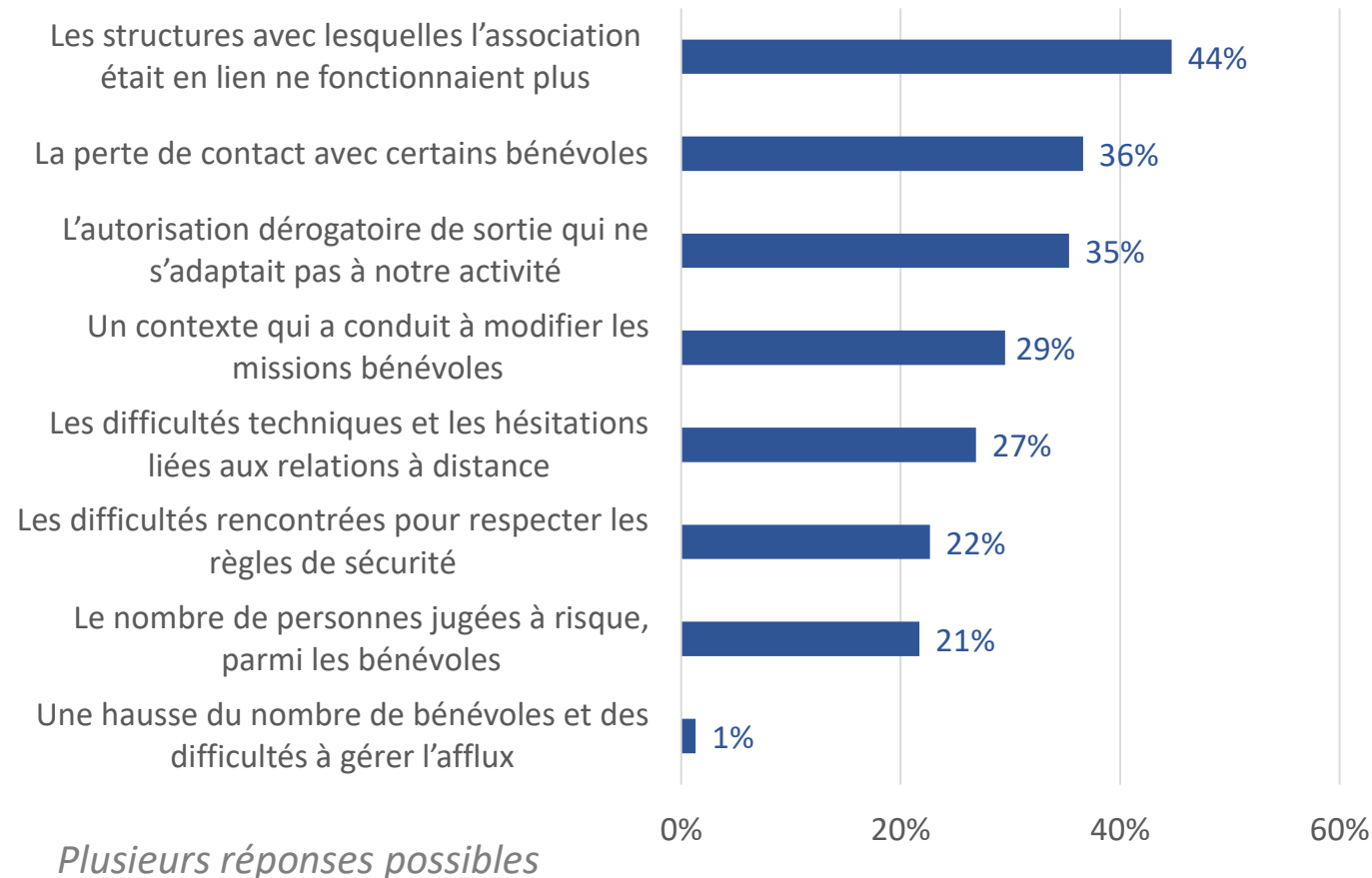
Un rapide bilan de la période de confinement

#Covid-19 : où en sont les associations après le confinement ?

De multiples impacts sur le bénévolat

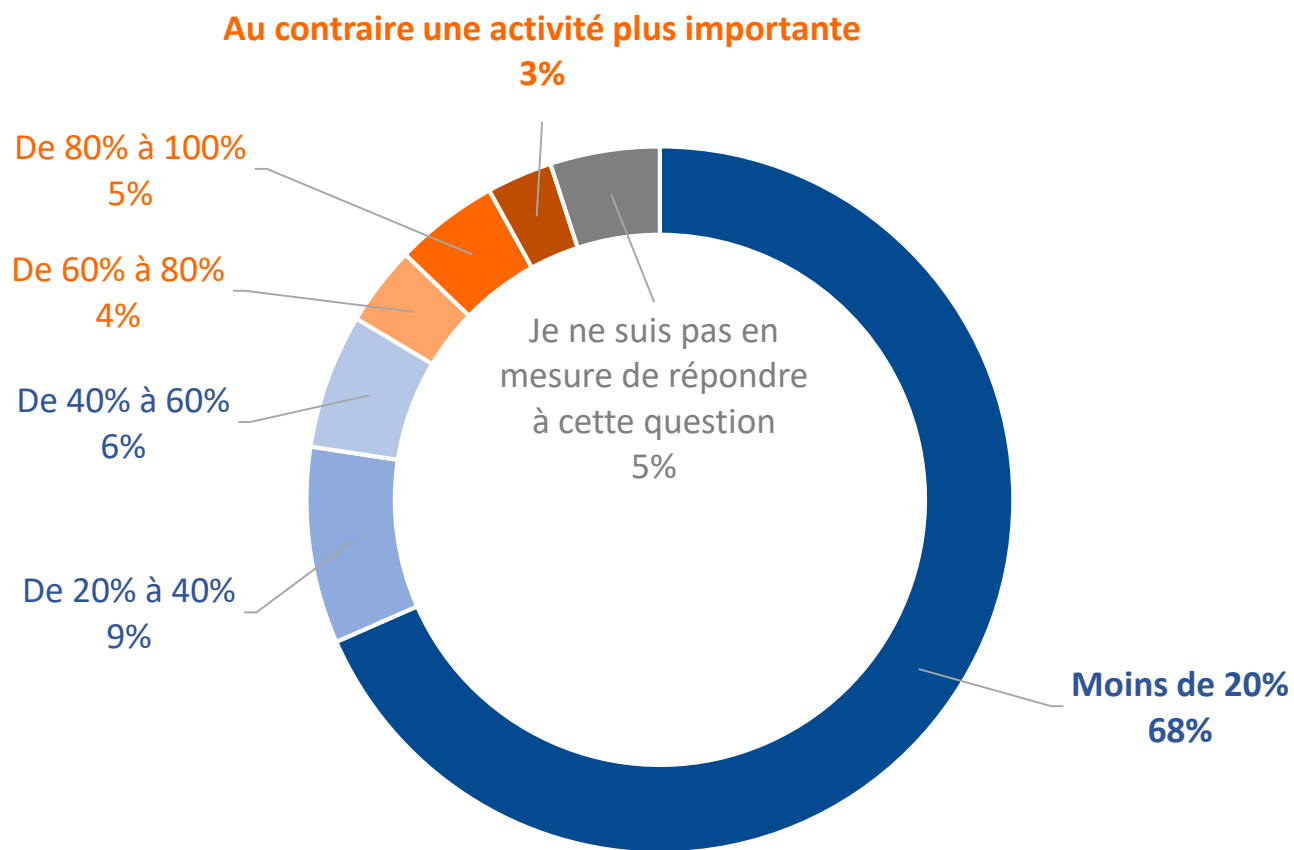


Quelles sont les difficultés qui ont impacté le plus fortement le bénévolat dans votre association durant le confinement ?



Deux-tiers des associations à l'arrêt

Pour résumer la situation qu'a connue votre association au cours de cette période de confinement, dans quelle proportion êtes-vous parvenu à maintenir son activité ?

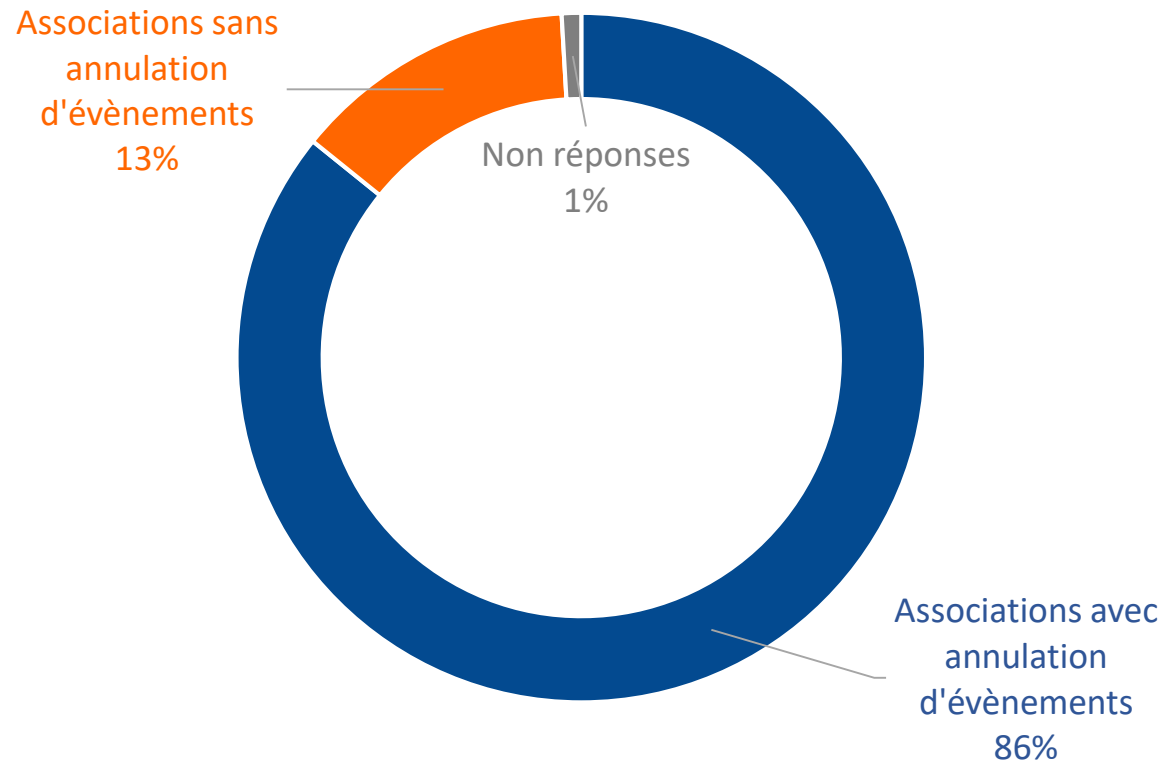


En moyenne 68%
des associations quasiment à
l'arrêt avec un maintien
limité à moins de 20% de
l'activité habituelle.

Près de 80% parmi les plus
petites et près de 90% dans
le sport.

La plupart des évènements déprogrammés

*Votre association a-t-elle été obligée d'annuler un ou plusieurs évènements
(ex : spectacles, animations publiques, etc) ?*

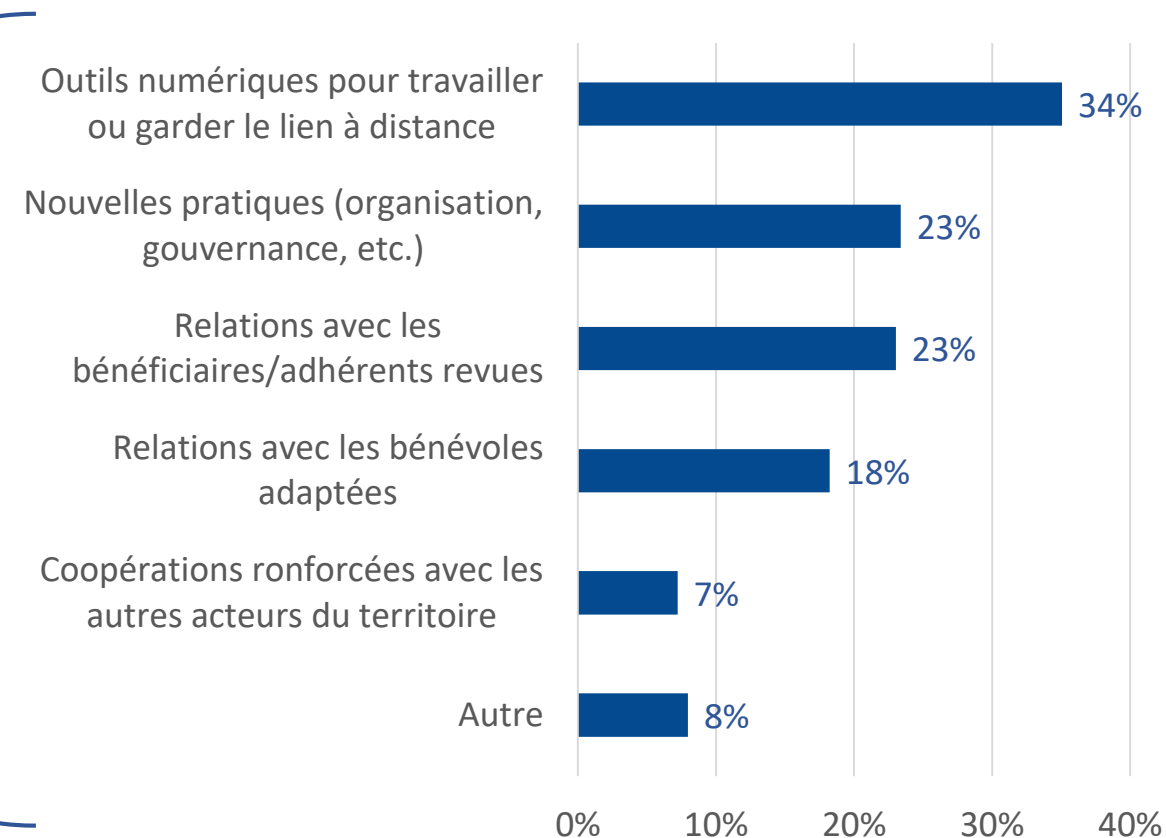
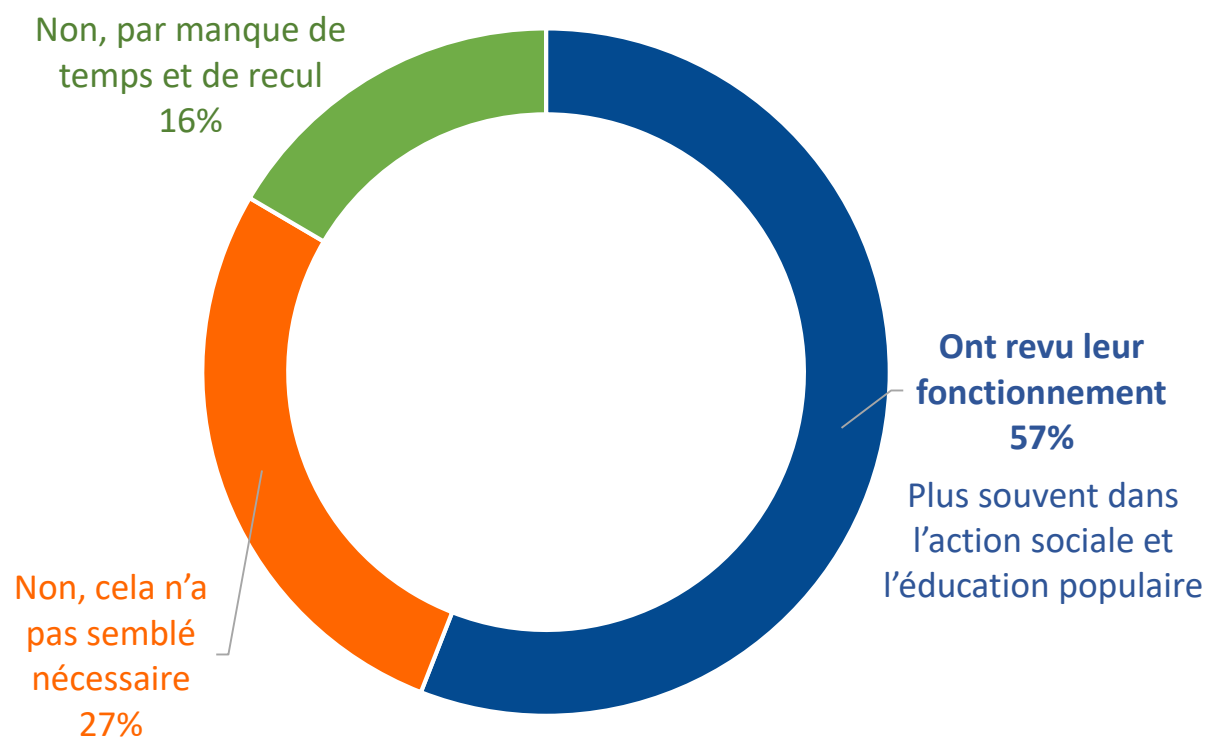


En moyenne 86%
des associations contraintes
d'annuler les évènements
programmés.

Plus de 90% dans les loisirs, la vie
sociale, la culture et le sport.

Des adaptations nécessaires en interne

Cet épisode de confinement vous a-t-il conduit à repenser, du moins en partie, le fonctionnement général de votre association ?



Plusieurs réponses possibles

Parmi les témoignages

855 répondants ont précisé les changements opérés en raison de la situation : changement liés à la mise en sommeil des associations (43%), à l'adaptation des activités (16%), au recours accru au numérique (13%), mais aussi des changements plus profonds...



Un regard plus positif sur le télétravail pour les tâches administratives.

Nous avons revu nos objectifs prioritaires en prenant plus de temps...

Incertitude quant à l'avenir. Remise en question des activités de l'association. Report pour l'embauche d'un salarié.

Enseignement à distance au lieu du présentiel.

Décision de profiter de cette période plus calme que d'habitude pour retravailler le projet associatif global.

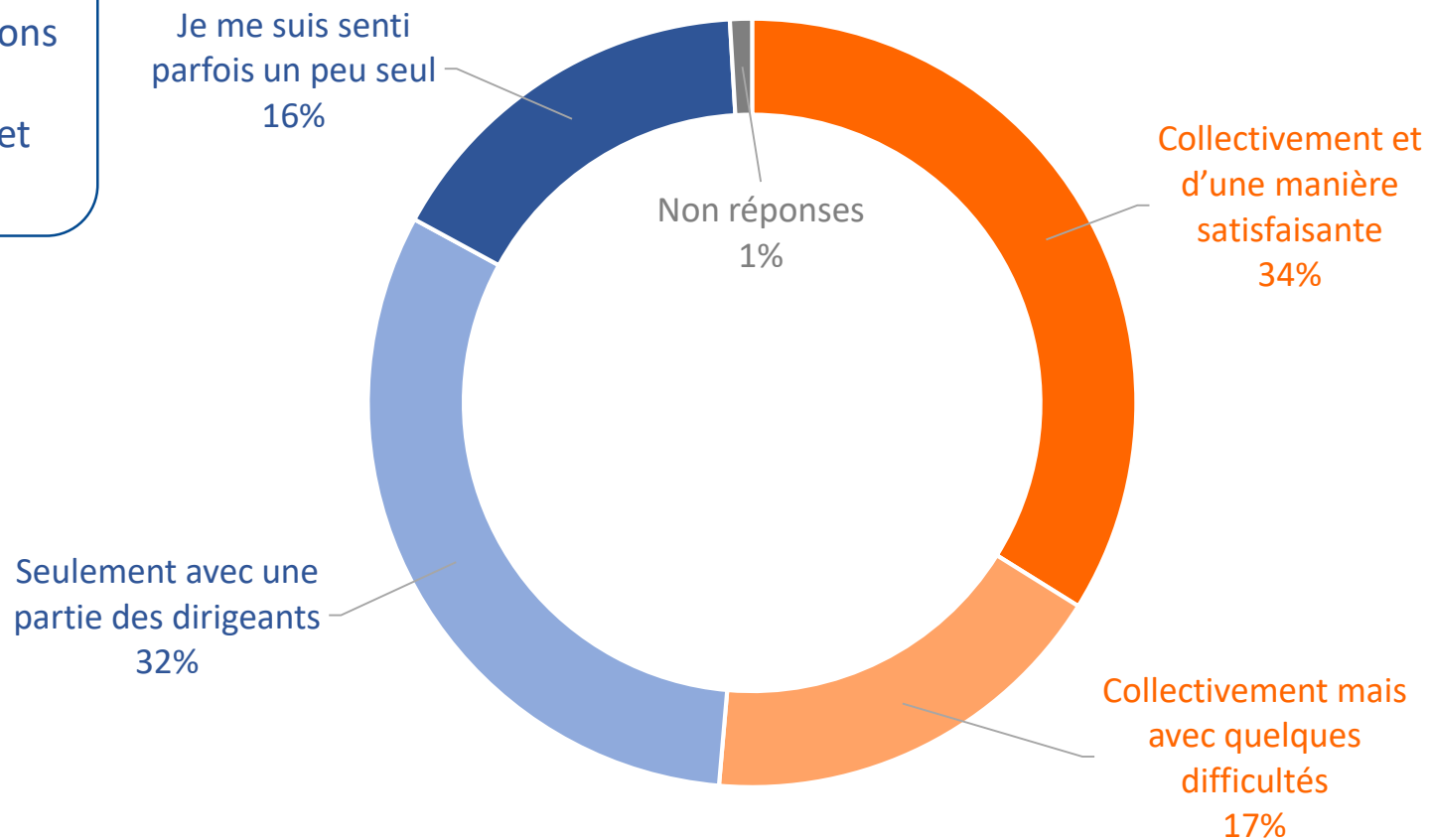
Développement de nouvelles activités au format numérique pour nos bénéficiaires.

Cette crise sanitaire a permis de mettre en lumière certaines faiblesses de notre association en termes de projet global. Une réflexion est en cours.

Toujours le sens du collectif

Personnellement, vous avez le sentiment qu'au cours de la période écoulée, votre équipe dirigeante (conseil d'administration, bureau) a fonctionné :

Plus souvent dans les très petites associations et dans celles de défense des droits et des causes.



Collectivement et sans difficulté pour seulement **1/3 des dirigeants**

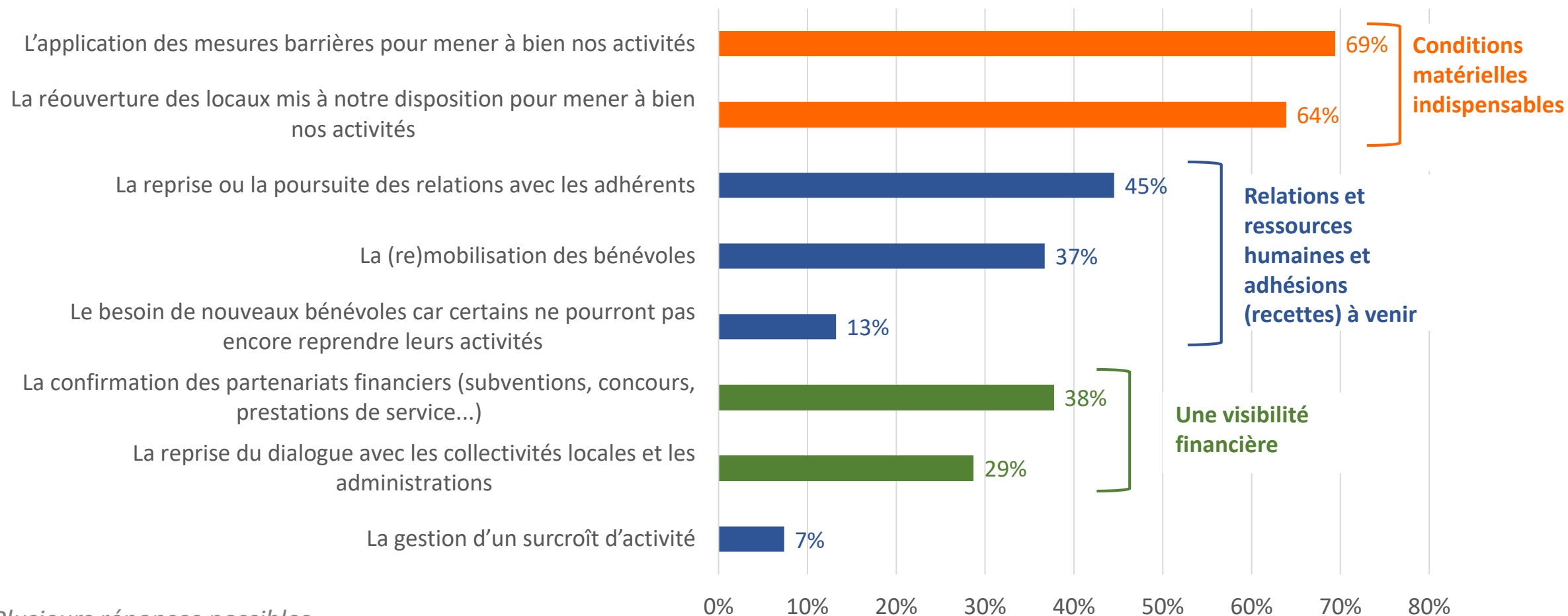
Environ 40% dans le secteur sanitaire et social

Préoccupations et perspectives depuis le déconfinement

#Covid-19 : où en sont les associations après le confinement ?

Préoccupations lors du déconfinement

Quelles sont vos préoccupations immédiates concernant la reprise d'activité de votre association ?



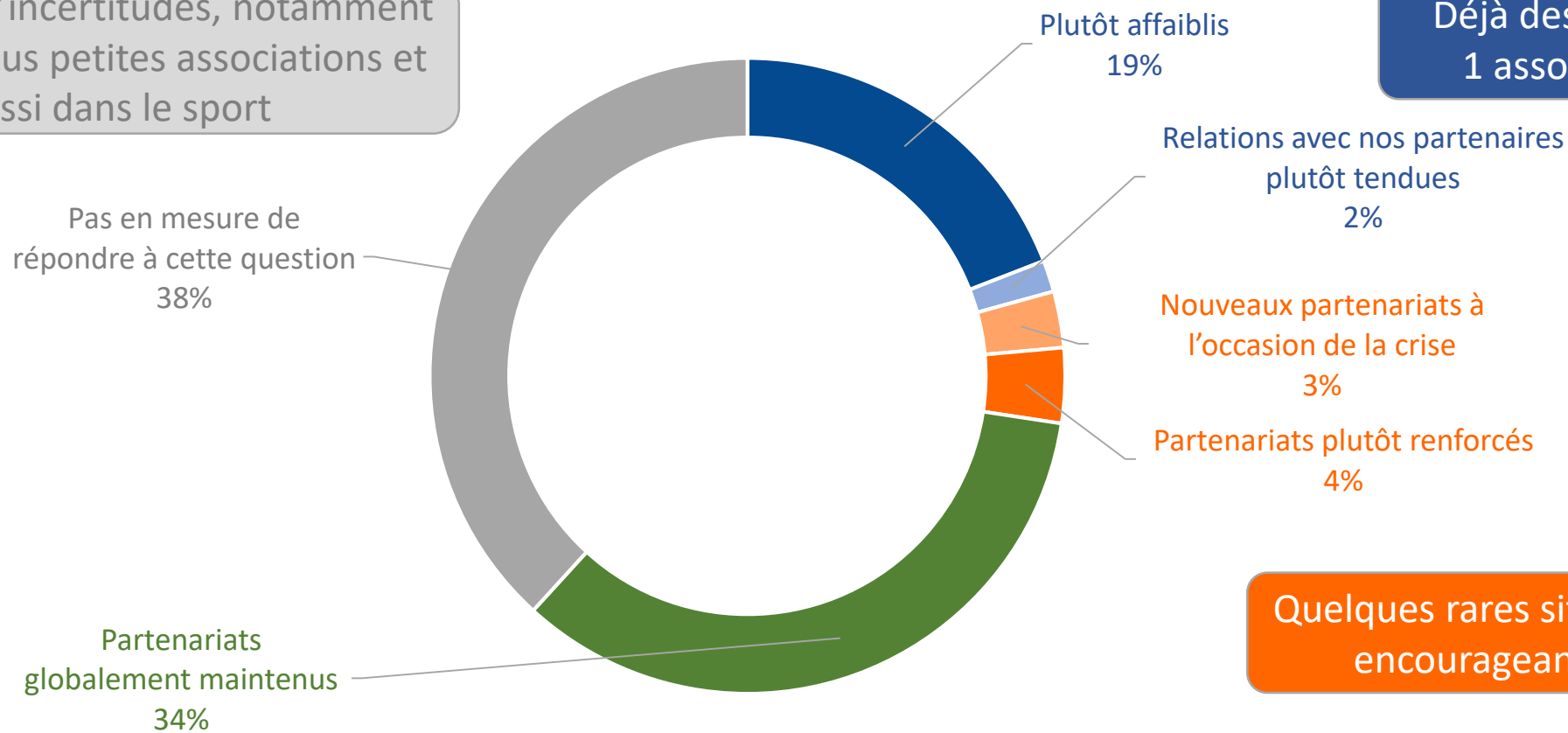
Plusieurs réponses possibles

Inquiétudes sur les partenariats

Aujourd'hui, suite à ces dernières semaines de confinement, vous diriez des différents partenariats, publics et privés, de votre association que

Beaucoup d'incertitudes, notamment parmi les plus petites associations et aussi dans le sport

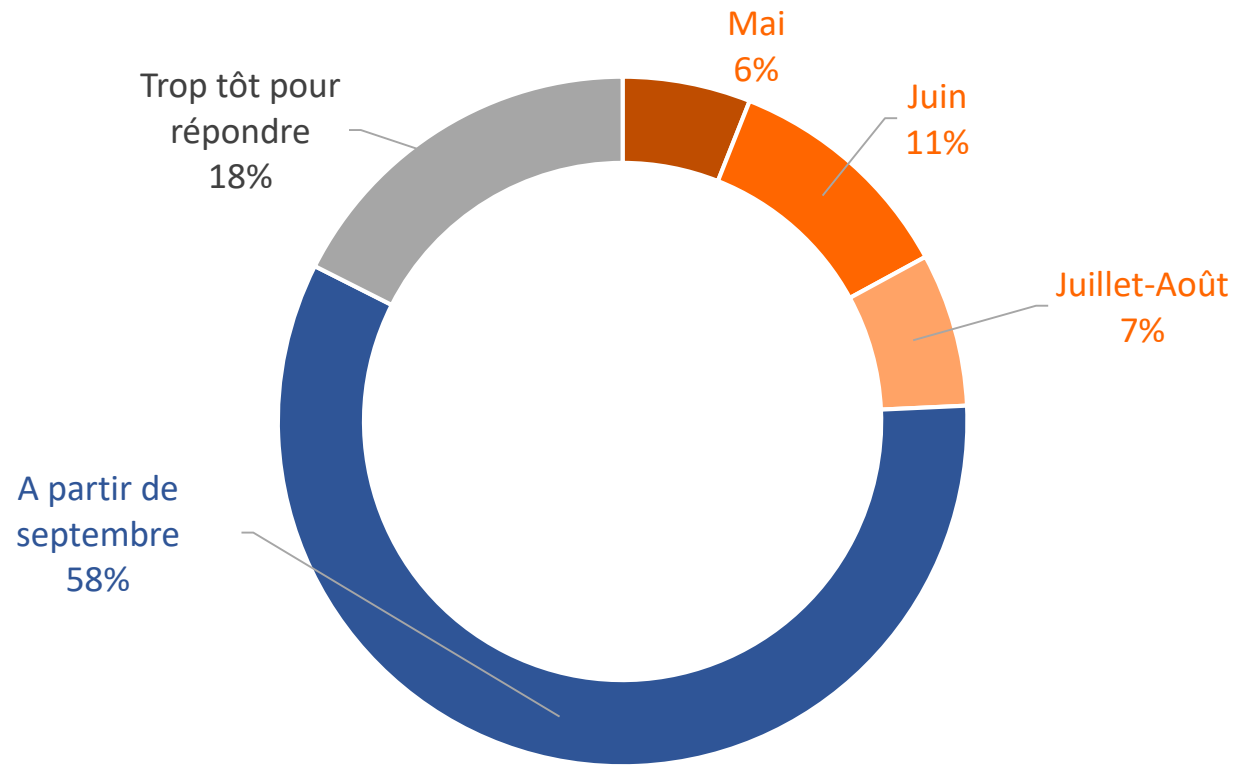
Déjà des signaux pour 1 association sur 5



Quelques rares situations encourageantes

Reprise d'activité le plus souvent à la rentrée

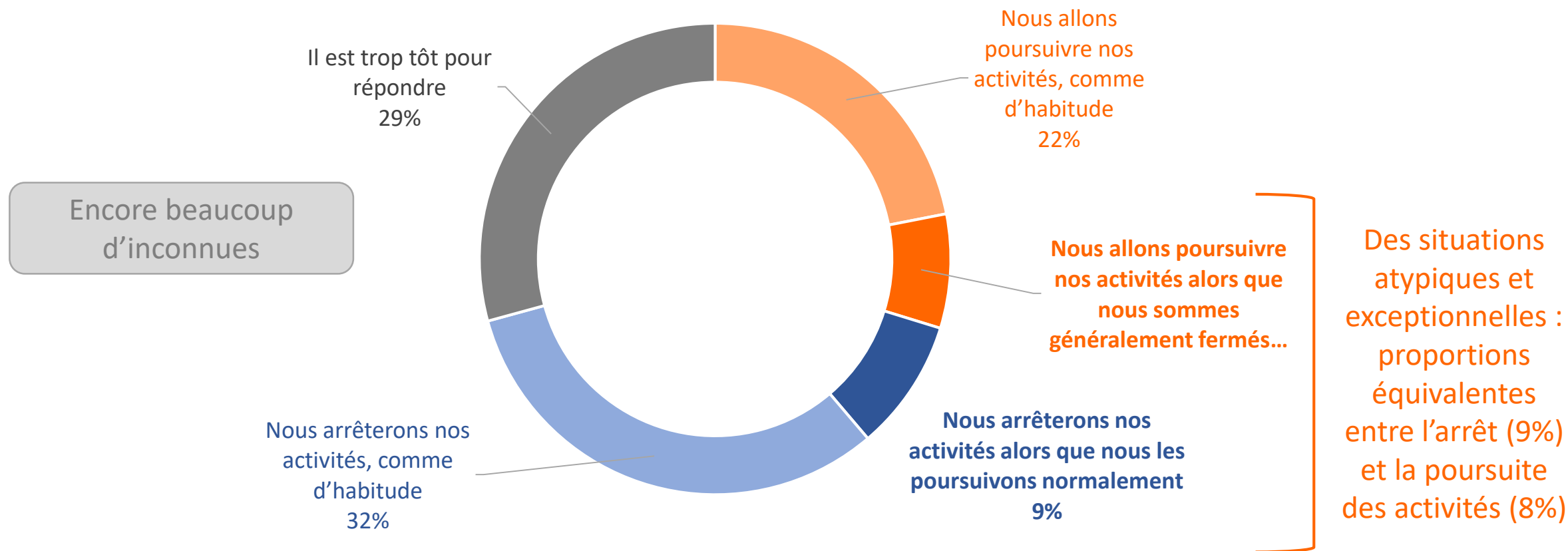
Quand pensez-vous que votre association va pouvoir retrouver son activité habituelle dans des conditions acceptables ?



Plus encore dans les associations moyennes, le sport, l'enseignement et la culture.

Et cet été ?

Comment envisagez-vous la période des vacances d'été (juillet-août)



Sur le plan économique et financier

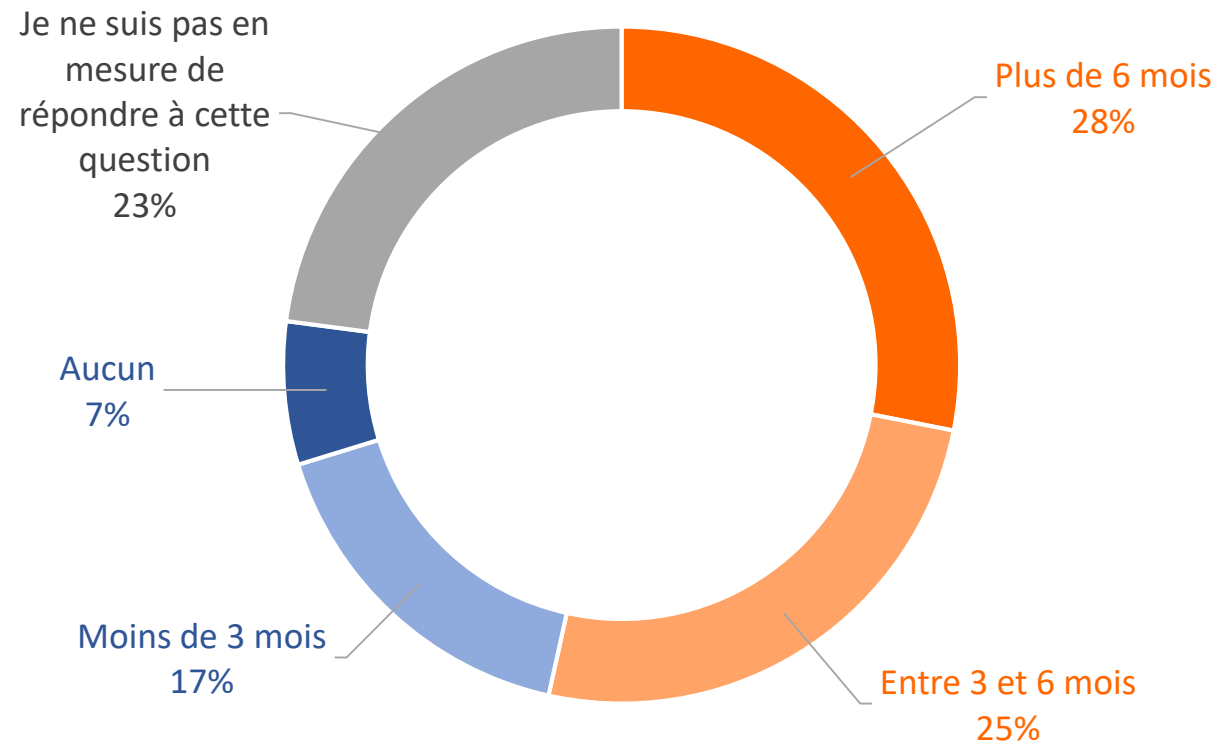
#Covid-19 : où en sont les associations après le confinement ?

Des difficultés de trésorerie

Combien de mois d'exploitation sont couverts par votre trésorerie aujourd'hui ?

En moyenne 24%
des associations ont moins
de 3 mois de trésorerie
devant elles.

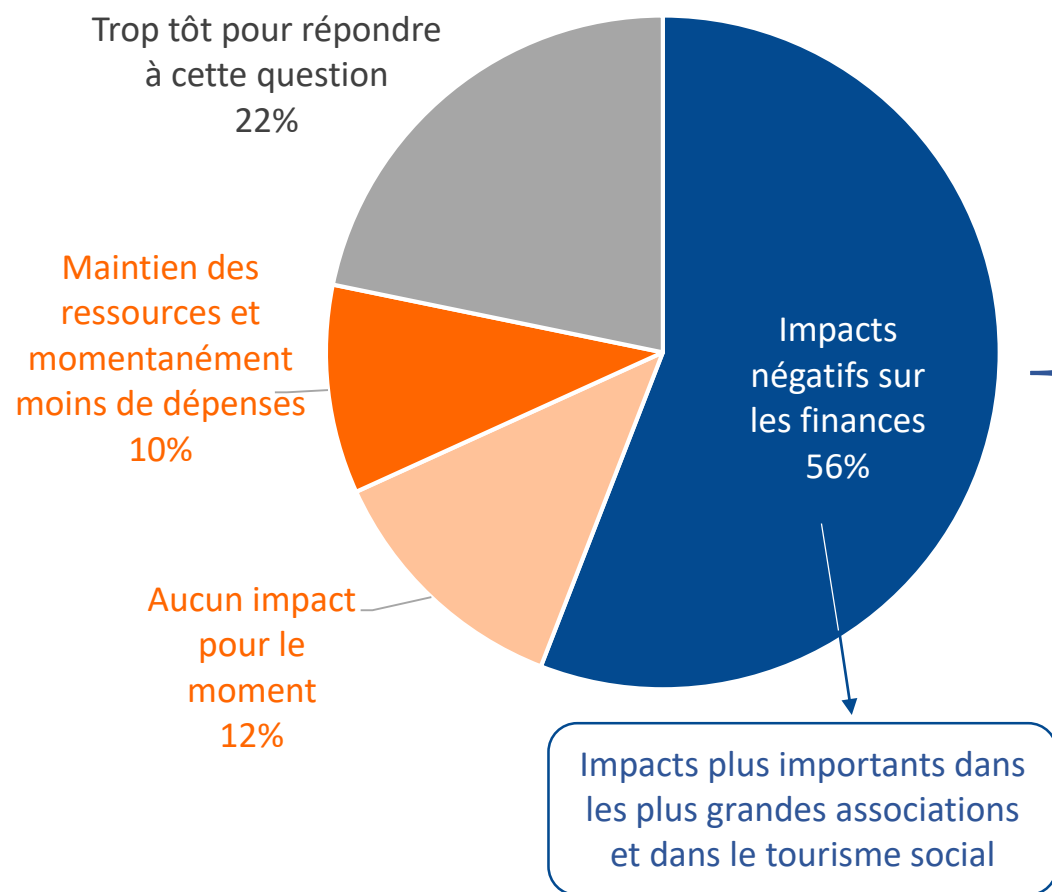
Plus de 35% dans les
services économiques et le
développement local.
Au-dessus de 30% pour des
budgets supérieurs à
200.000 euros.



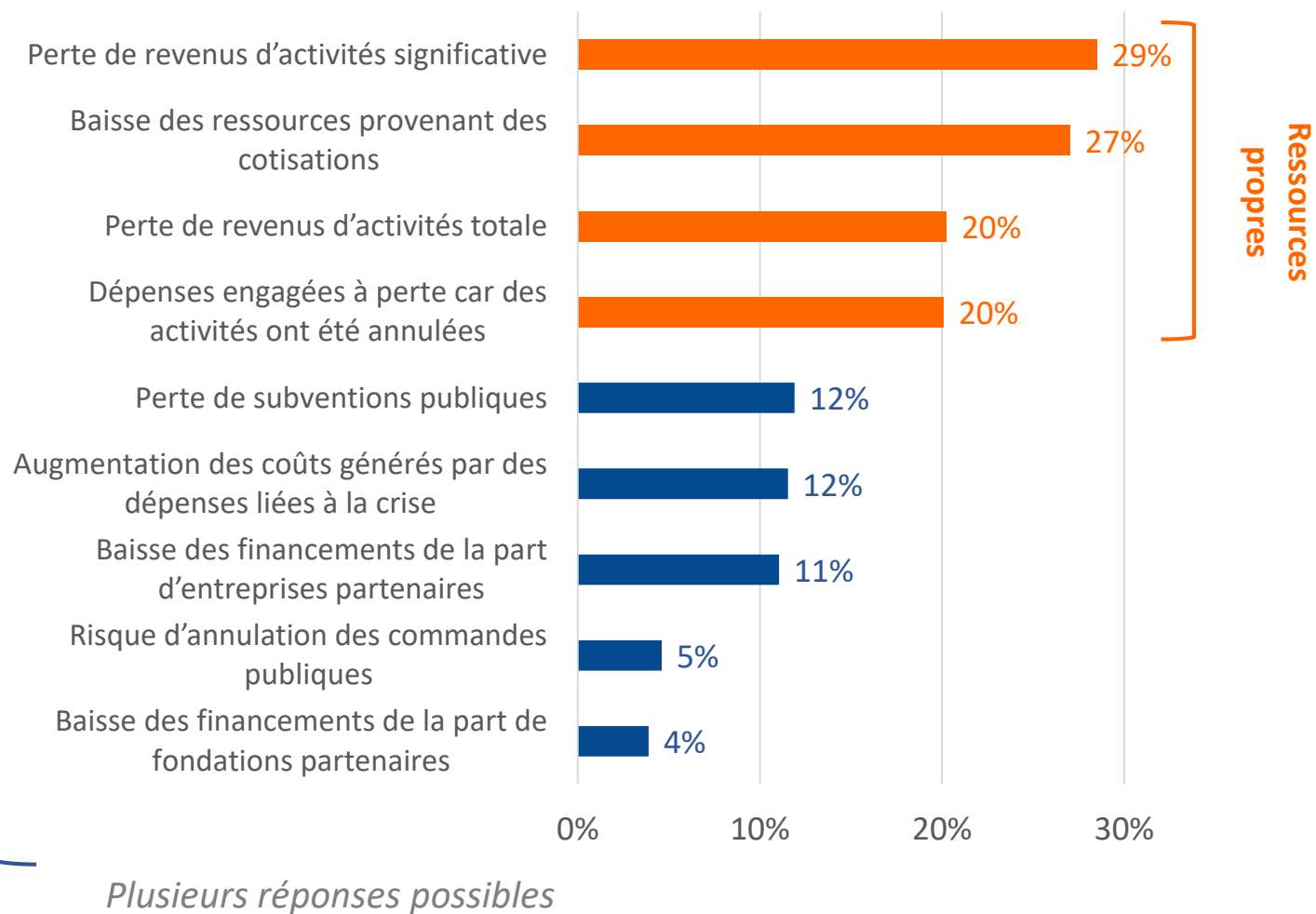
*Une situation un peu plus tendue que celle qui était observée
lors de la précédente enquête pendant le confinement.*

Les impacts économiques

Les différentes situations observées :



Ressources et charges de votre association particulièrement affectées par la crise :



Les dons des particuliers

*Si votre association perçoit des dons des particuliers,
quel premier bilan dressez-vous depuis la crise sanitaire ?*



Dons en hausse
pour 21% des associations



Appel aux dons pour la 1^{ère} fois
pour 6% d'associations



Même volume pour 14% d'associations



Dons en baisse
pour 29% des associations

Sans oublier les
difficultés à répondre
à cette question pour
30% des responsables
associatifs

Les dons des entreprises

*Si votre association perçoit des dons des entreprises,
quel premier bilan dressez-vous depuis la crise sanitaire ?*



Soutiens en hausse
pour 2% des associations



Même volume pour 10% d'associations



Soutiens en baisse
pour 25% des associations

Sans oublier :

35% des associations qui
ont décidé de ne pas
solliciter les entreprises
déjà en difficulté

Et

28% des responsables
associatifs qui ne savent
pas vraiment répondre à
cette question

Quant aux prévisions...

En projection et à grand trait, dans quelle proportion pensez-vous exécuter votre budget prévisionnel 2020 (ou 2019-2020) ?

Encore beaucoup d'inconnues



En projection :
environ 30 000
associations

Au regard des informations disponibles, un dépôt de bilan n'est pas à écarter 2%

Je ne suis pas en mesure de répondre à cette question 27%

Moins de 20% 6%

De 20% à 40% 8%

De 40% à 60% 17%

De 80% à 100% 18%

De 60% à 80% 21%

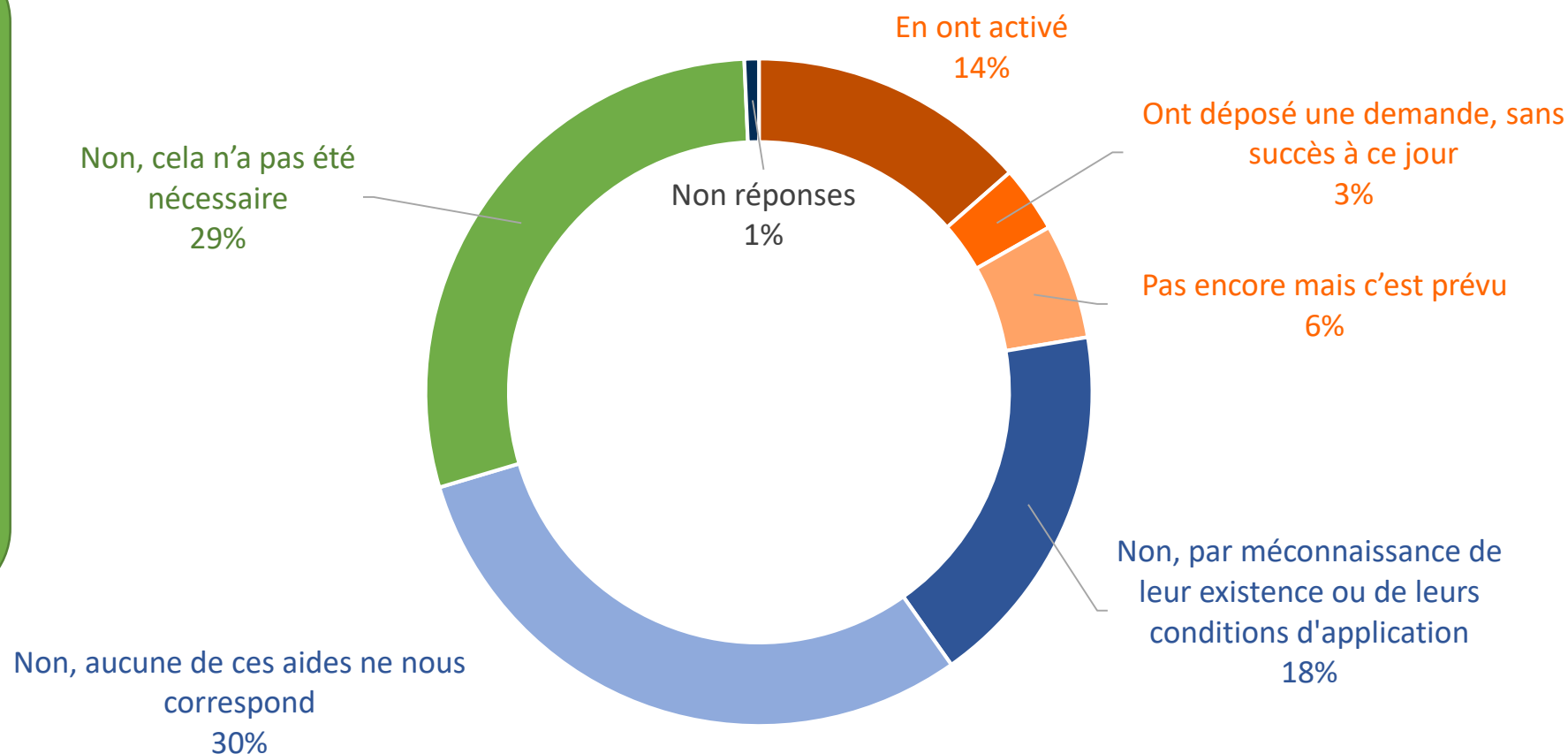
Prévisions tenables pour 18% des associations en moyenne : proportion croissante avec la taille des associations, mais seulement 15% dans la culture et les loisirs.

Des solutions financières peu mobilisées

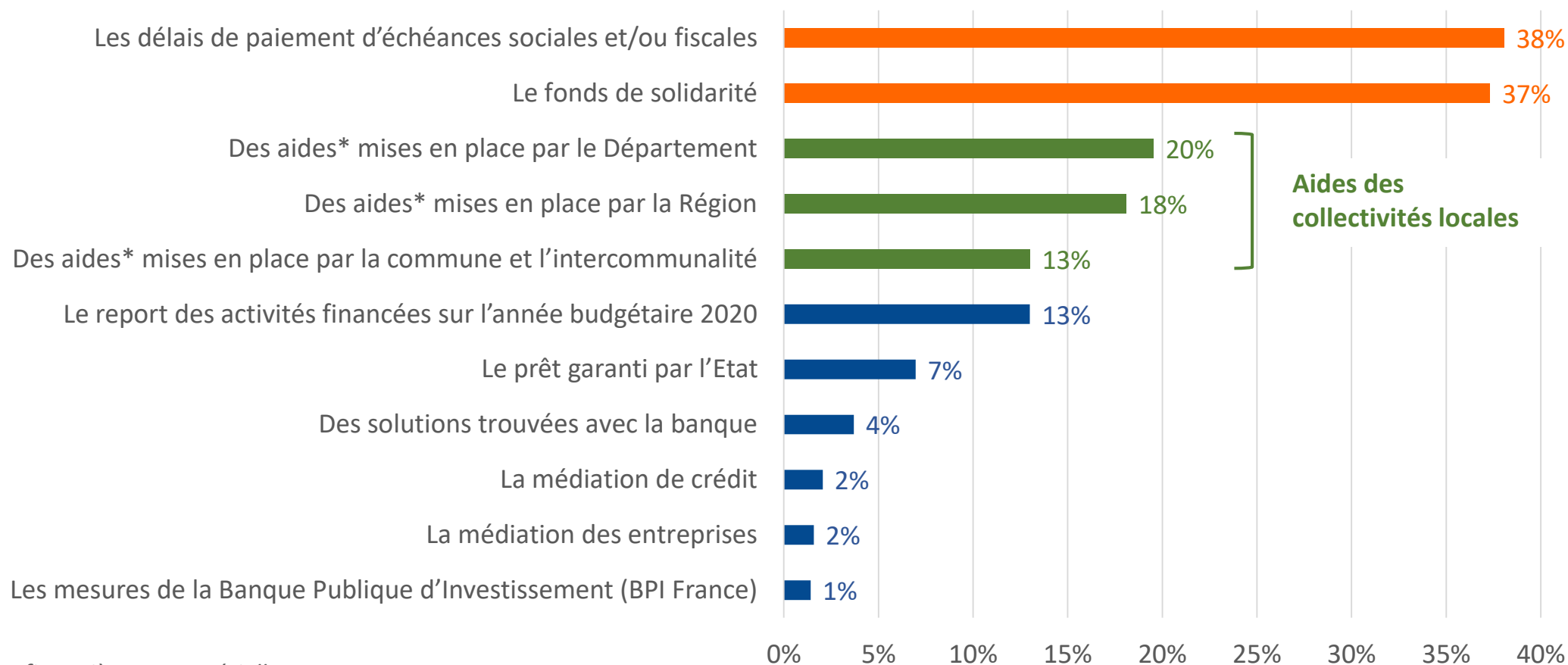
Avez-vous activé les solutions financières proposées par les pouvoirs publics ?

Des solutions financières jugées non nécessaires par **moins de 30% des associations.**

La proportion monte à 36% dans les plus petites associations, mais se limite à moins de 20% dans la culture, l'éducation populaire et l'environnement.



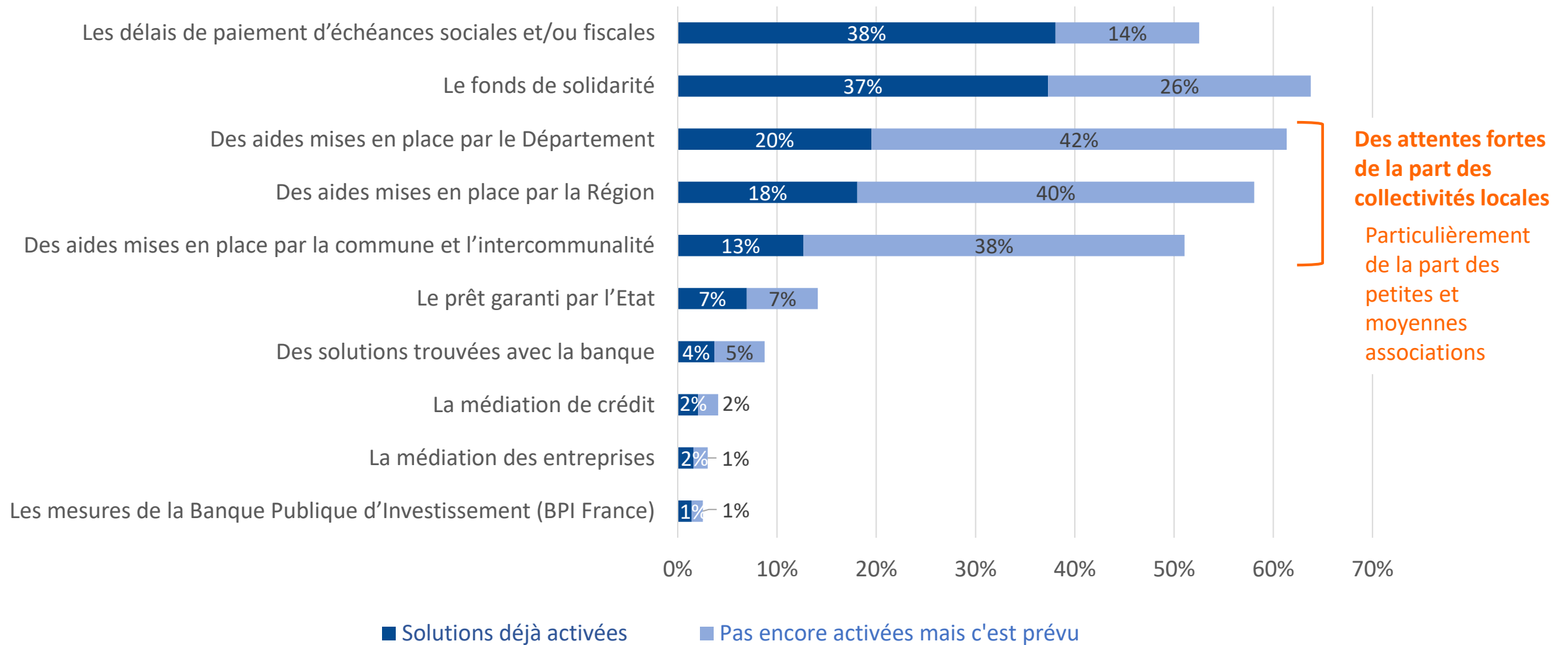
Des solutions financières déjà activées



* aides financières et matérielles

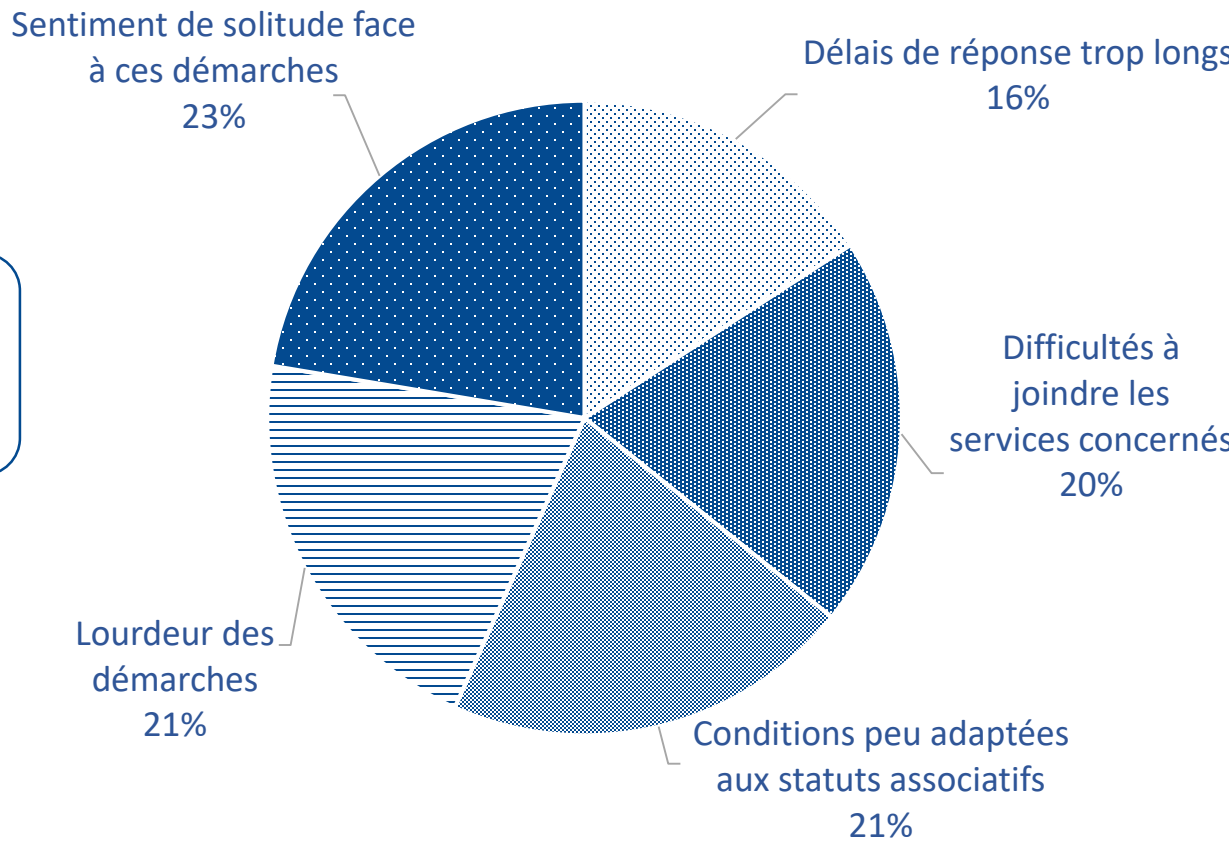
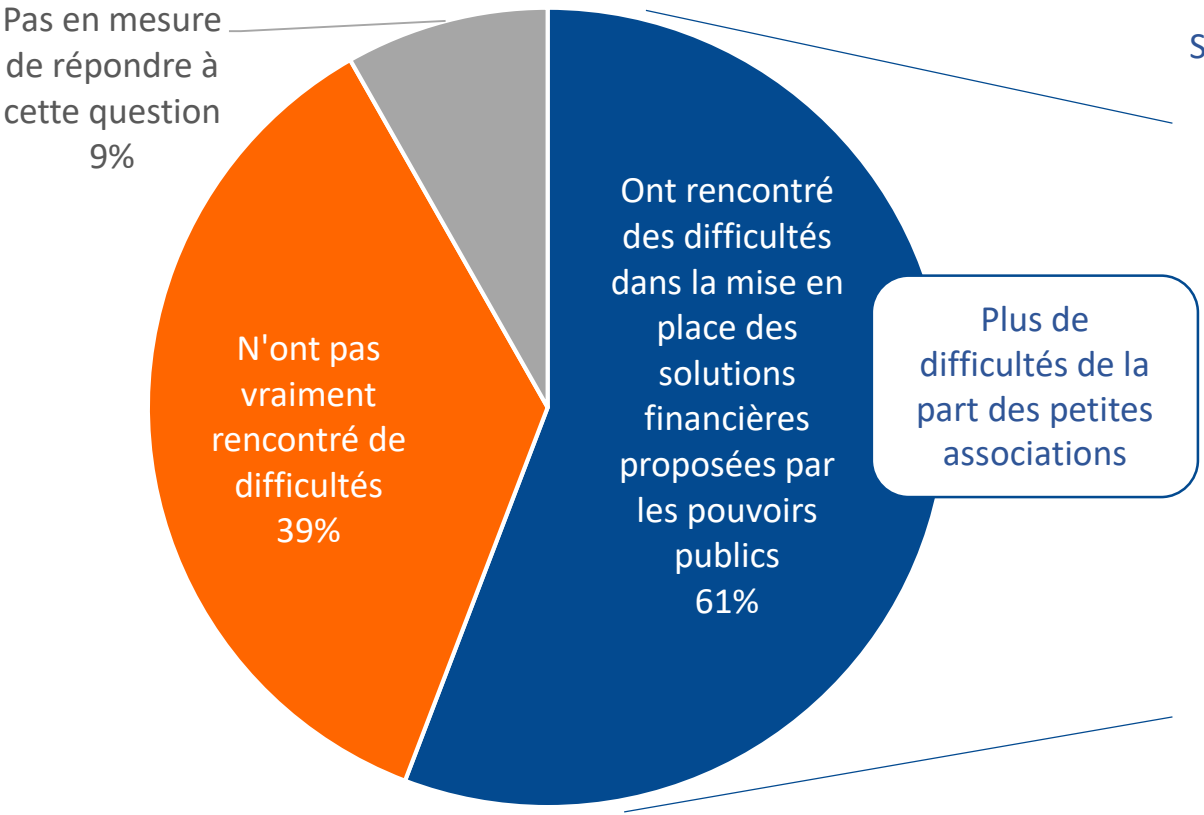
Plusieurs réponses possibles sur la base des 14% « solutions activées » et 3% « demandes déposées, sans succès à ce jour ». Cf page précédente.

Des solutions financières bientôt activées



Plusieurs réponses possibles

Difficultés dans l'activation des solutions financières

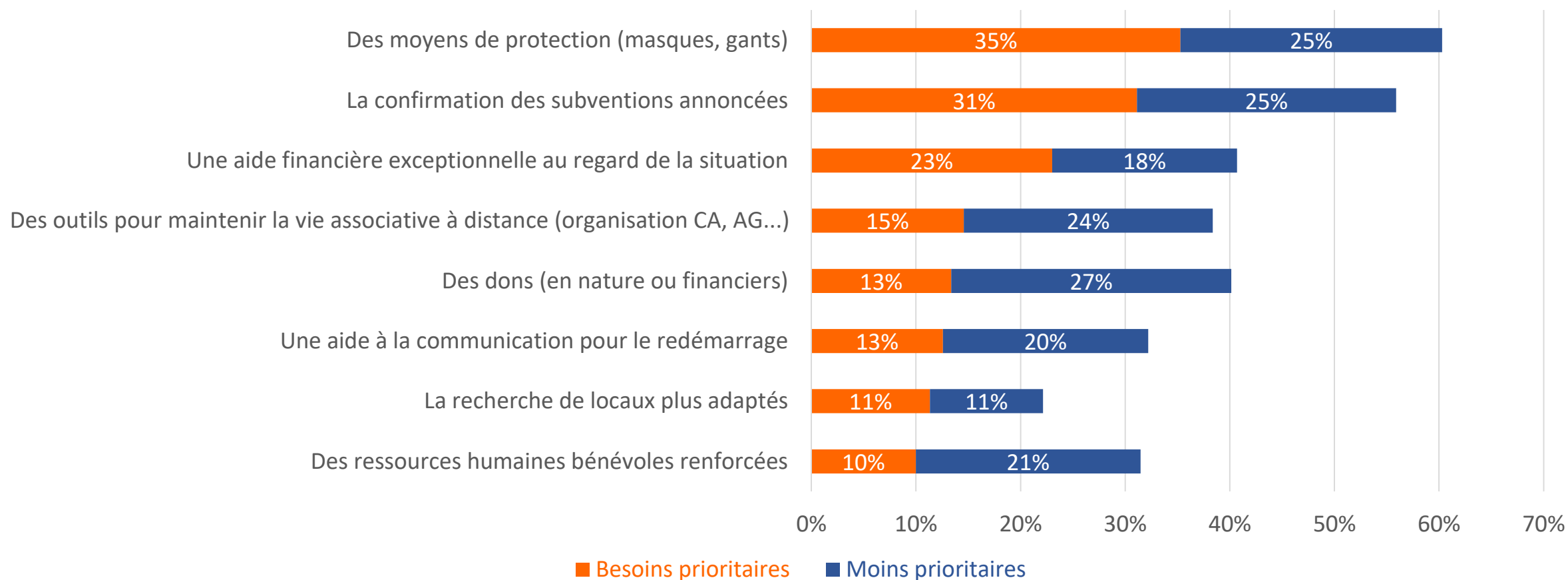


Attentes et besoins pour les six mois à venir (de mai à fin octobre)

#Covid-19 : où en sont les associations après le confinement ?

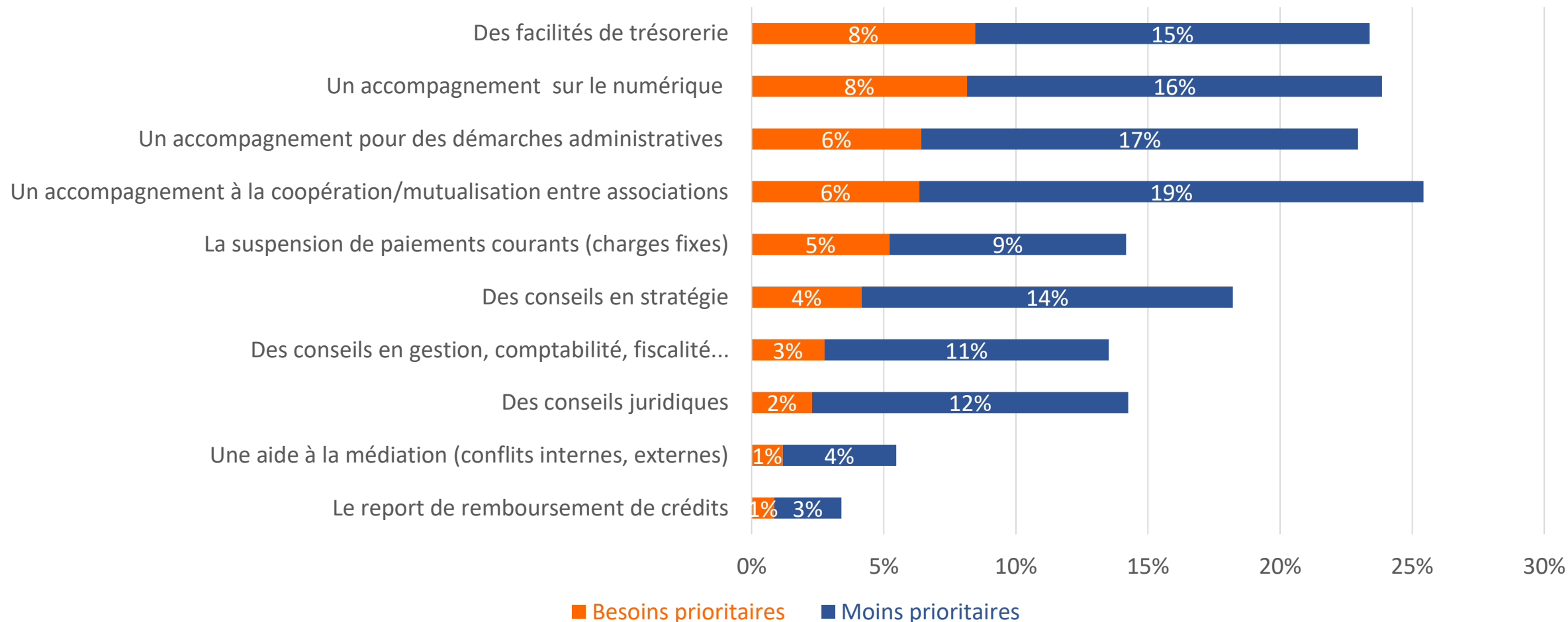
Les besoins les plus exprimés

De quelle nature sont vos besoins pour mener à bien vos actions dans les semaines à venir ?



Plusieurs réponses possibles

D'autres besoins moins partagés



Plusieurs réponses possibles

Parmi les témoignages

1650 responsables associatifs ont tenu à conforter leurs réponses à la suite de la question précédente.



Une adaptation de nos locaux va devenir indispensable et ce ne sera pas le plus simple à gérer...

Surtout un accès aux structures et aux lieux habituels de nos activités...

Disposer d'informations précises et claires pour construire un projet pour l'été...

Calmer la psychose entretenue par les médias, qui anesthésie les initiatives...

Nous sommes en attente d'une décision du Préfet et du maire pour une réouverture de nos locaux et un redémarrage de nos activités

Communication envers le grand public pour dire que nous n'avons pas failli à la tâche (Restos du cœur) malgré les risques encourus par les bénévoles âgés.

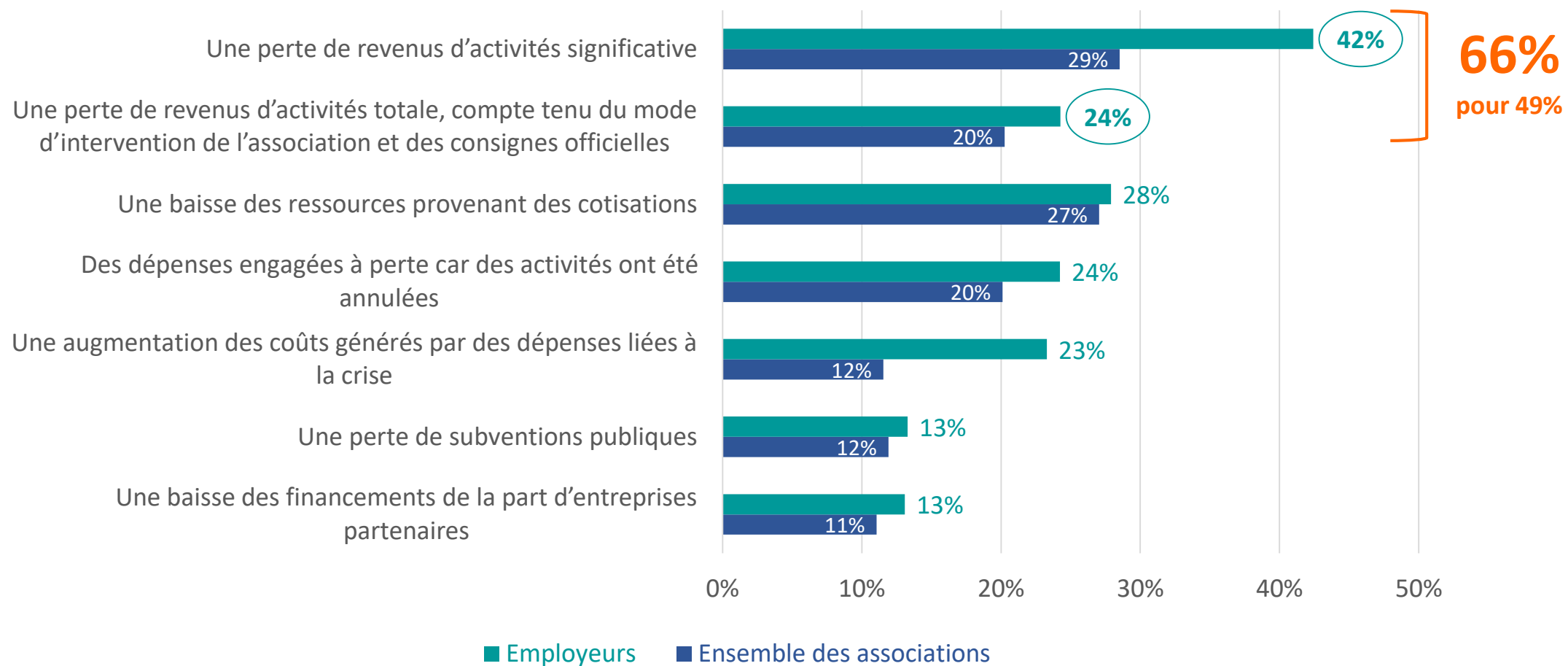
Surtout communiquer avant l'été pour que personne ne nous oublie et que nous puissions reprendre notre action à la rentrée...

Les spécificités des associations employeuses

#Covid-19 : où en sont les associations après le confinement ?

Impacts financiers plus fréquents

Quelles sont les ressources et les charges de votre association particulièrement affectées par la crise ?



Plusieurs réponses possibles

Difficultés de trésorerie à court terme

Plus encore parmi les associations de plus de 10 salariés, et celles qui agissent dans les services économiques et le développement local

31%

des associations employeuses ont moins de 3 mois de trésorerie devant elles

24%

de l'ensemble des associations

Plus encore lorsque le budget annuel dépasse 200 000 euros

Un risque réel de dépôts de bilan

Dans quelle proportion pensez-vous exécuter votre budget prévisionnel 2020 (ou 2019-2020) ?

La crainte d'un dépôt de bilan d'ici la fin de l'année pour environ

2,5%

des associations employeuses

=

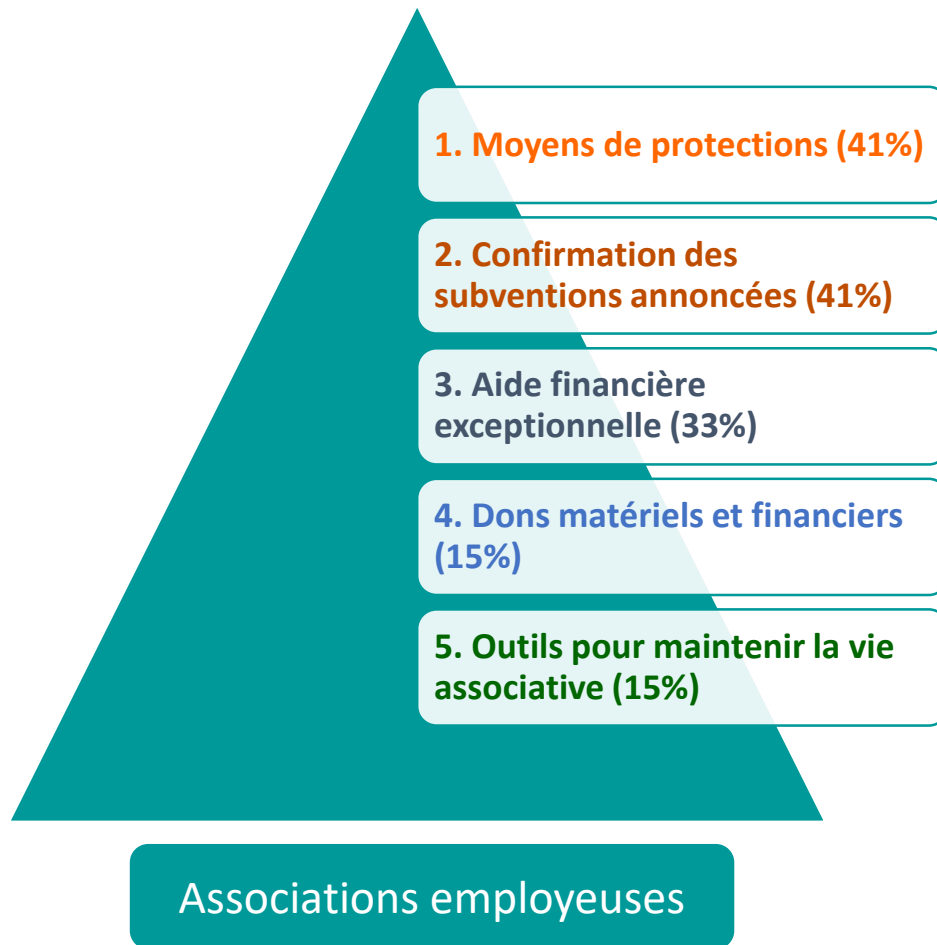
Près de
4 000

associations employeuses *

** Pour mémoire, en projection et au regard de l'ensemble du secteur associatif : près de 30 000 associations en grand danger.*

Le top 5 des besoins

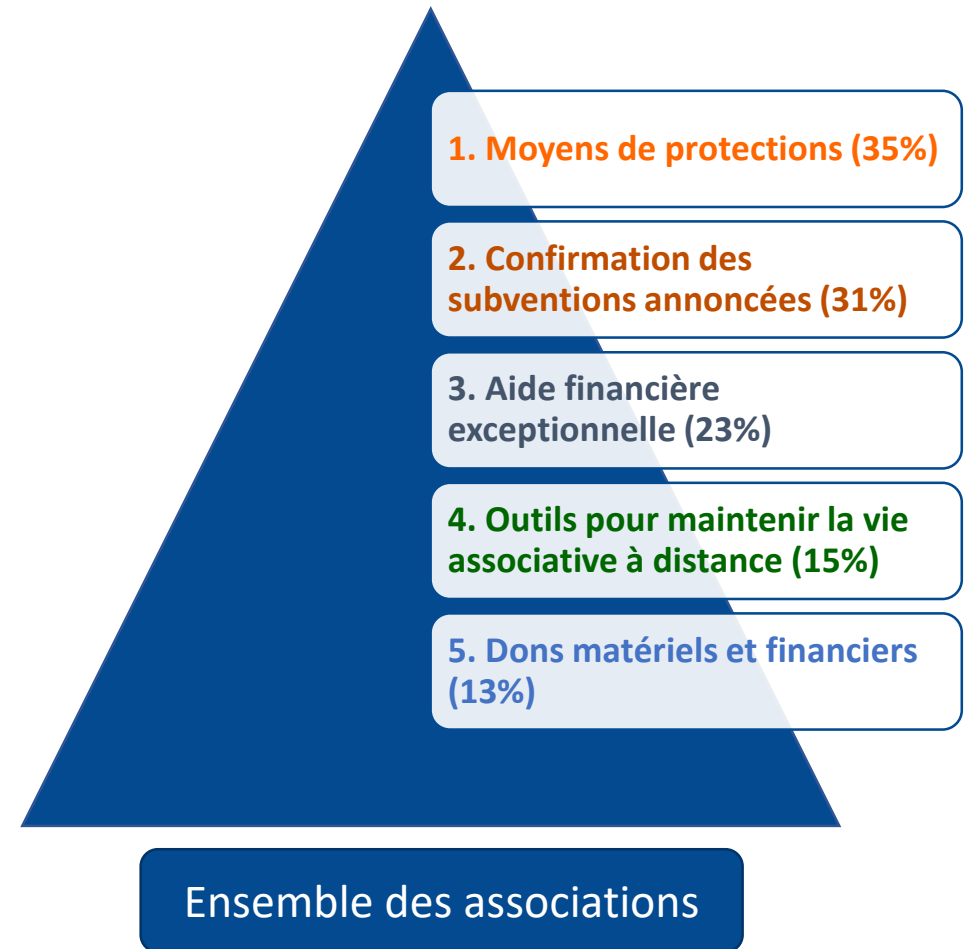
*Identique à l'ensemble des associations,
mais des besoins de protection et des moyens financiers plus affirmés de la part des employeurs*



+ 6 points

+ 10 points

+ 10 points



Le recours aux solutions des pouvoirs publics

36%

des associations employeuses* ont activé les solutions financières :

1. Les délais de paiements d'échéances sociales ou fiscales, tout particulièrement parmi les plus grandes associations, dans l'enseignement, l'économie et le développement local

2. Le recours au fonds de solidarité, tout particulièrement parmi les employeurs de plus de 10 salariés et dans le secteur culturel.

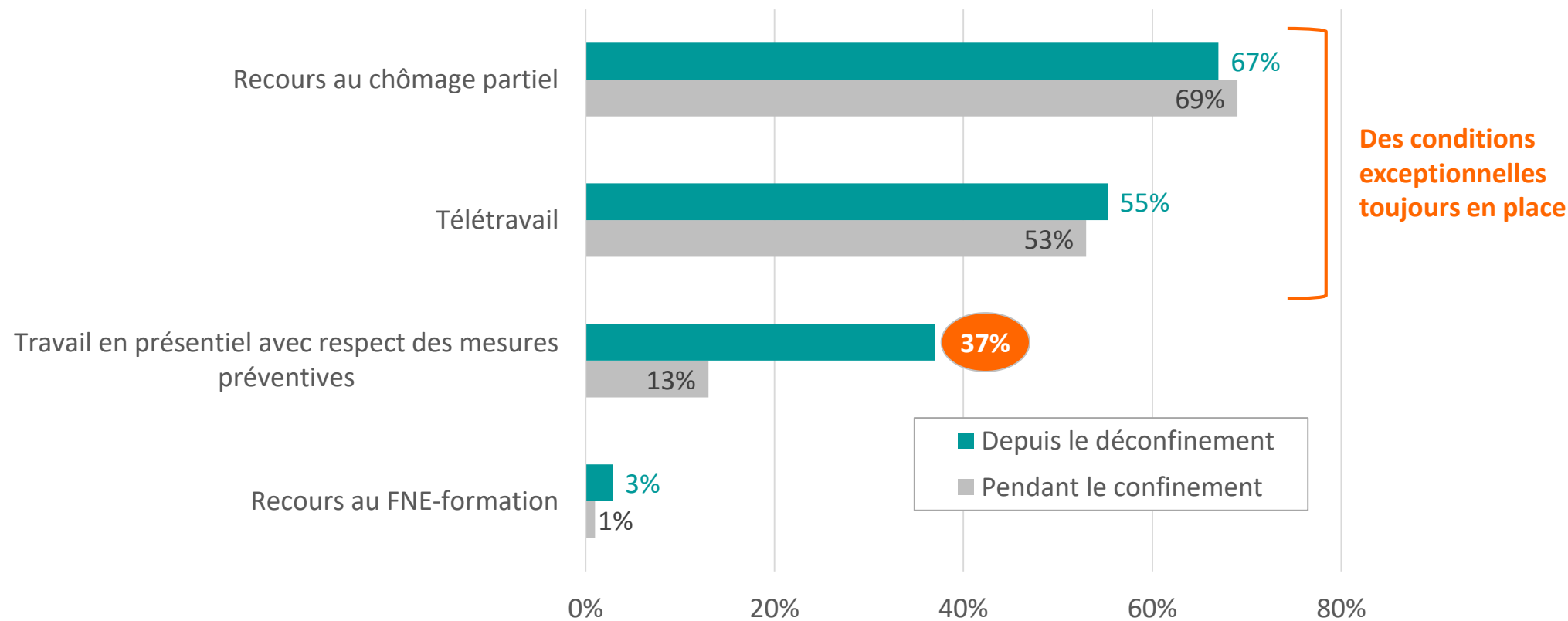
Environ 20% d'entre elles ont rencontré des difficultés, dans l'ordre :

- lourdeur des démarches,
- dispositifs peu adaptés au statut associatif,
- difficultés à joindre les services concernés.

* 14% de l'ensemble des associations

Un retour progressif au travail en présentiel

Les solutions utilisées pour tout ou partie des salariés :



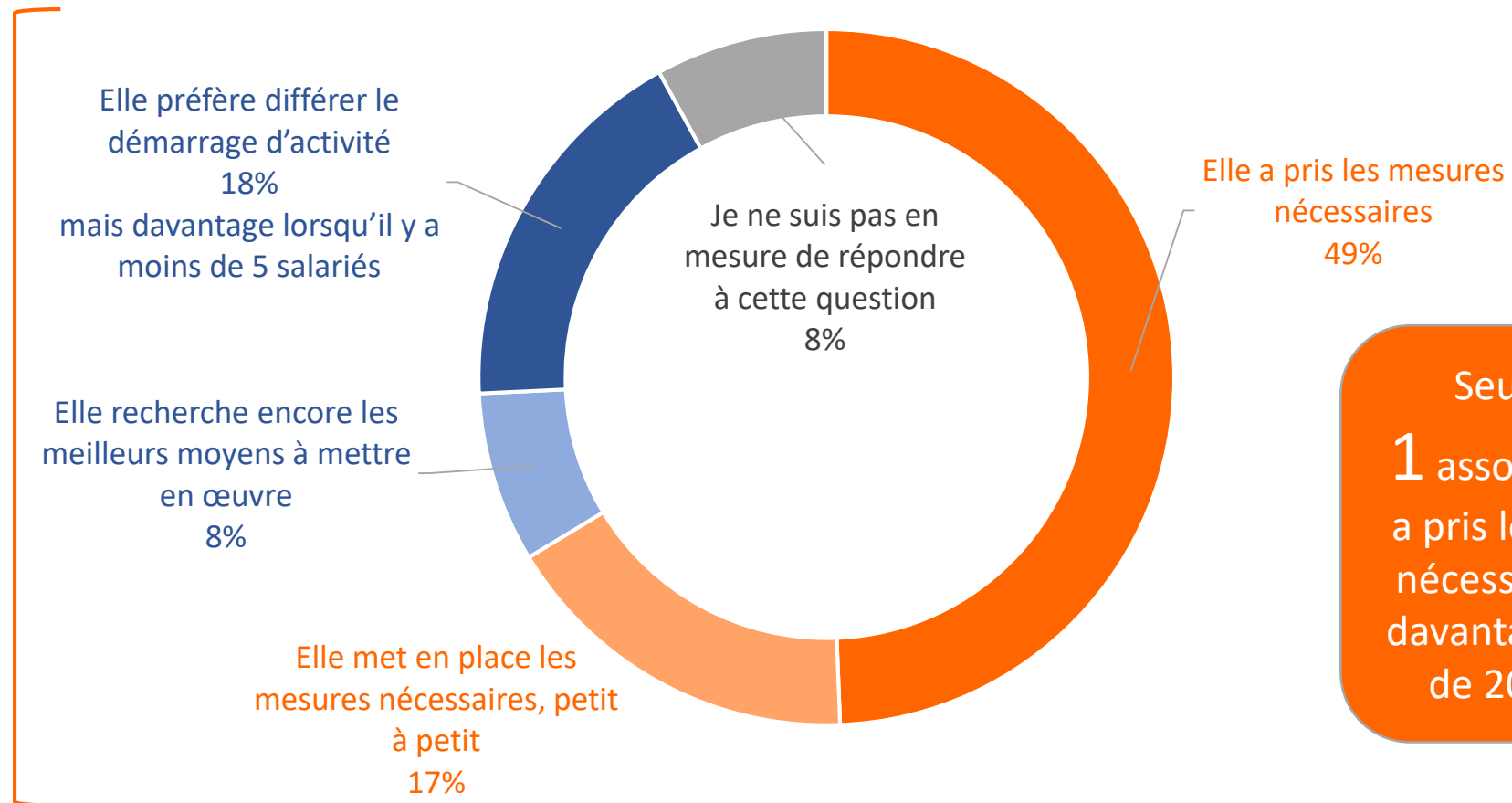
Plusieurs réponses possibles

Protection des salariés : un frein à la reprise

*Comment se situe votre association au regard de la protection de ses salariés
(respect des gestes barrières et des règles de distanciation) ?*

**Pour mémoire :
L'application des
mesures
barrières, une
préoccupation
pour 74% des
associations
employeurs.**

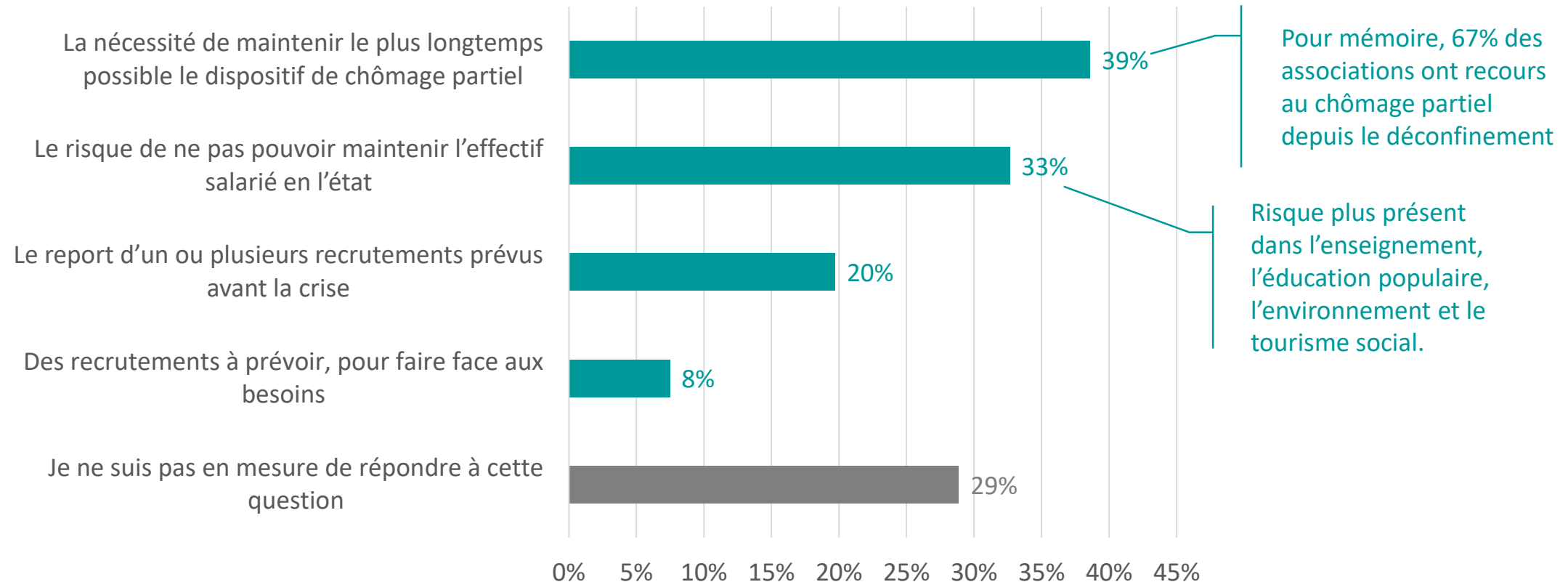
**Des situations
encore difficiles
à gérer pour
nombre
d'associations.**



Seulement
1 association /**2**
a pris les mesures
nécessaires, mais
davantage au-delà
de 20 salariés

Les perspectives pour demain

Au regard du contexte actuel, face à quelles situations pensez-vous que votre association pourrait se trouver confrontée au cours des 6 mois à venir ?



Plusieurs réponses possibles

Echantillon de l'enquête

#Covid-19 : où en sont les associations après le confinement ?

Secteurs d'activités

Secteurs d'activités		Secteurs d'activités	
Action sociale et caritative sans hébergement	827	Sports	4 983
Aide à domicile	65	Culture	1 896
Hébergement social ou médico-social	137	Services économiques et développement local	261
Santé et recherche médicale	203	Environnement	409
Solidarité internationale	185	Education populaire	998
Défense des causes et des droits	237	Tourisme social	114
Loisirs, divertissement, vie sociale	1 374	Autre	106
Enseignement, formation et recherche	414	Non réponses	39
		Total échantillon	12 248

Taille des associations

Présence et nombre de salariés		Budget annuel	
1 ou 2 salariés	3 119	Moins de 10 000 euros	2 801
3 à 5 salariés	1 668	De 10 000 à 50 000 euros	3 609
6 à 9 salariés	818	De 50 000 à 100 000 euros	1 900
10 à 19 salariés	701	De 100 000 à 200 000 euros	1 487
20 à 49 salariés	401	De 200 000 à 500 000 euros	1 179
50 salariés et plus	211	De 500 000 à 1 million d'euros	577
Sous-total « employeurs »	6 918	Plus de 1 million d'euros	509
Sans salarié	5 330	Non réponses	186
Total échantillon	12 248	Total échantillon	12 248

Appartenance à un réseau

Appartenance à une coordination, une fédération (sport, éducation populaire, environnement, culture...)	7964	(65%)
Une maison des associations	748	(6%)
Un réseau territorial	729	(6%)
Aucune appartenance	3269	(27%)
Total échantillon	12 248	(100%)

Appartenance à une coordination, une fédération selon les secteurs d'activités			
Action sociale et caritative sans hébergement	41%	Sports	92%
Aide à domicile	55%	Culture	42%
Hébergement social ou médico-social	39%	Services économiques et développement local	36%
Santé et recherche médicale	41%	Environnement	43%
Solidarité internationale	36%	Education populaire	69%
Défense des causes et des droits	54%	Tourisme social	56%
Loisirs, divertissement, vie sociale	45%	Autre	58%
Enseignement, formation et recherche	44%	Total échantillon	65%

Participation régionale

Répartition des réponses par région			
		Nouvelle-Aquitaine	8,7%
Auvergne-Rhône-Alpes	14,8%	Occitanie	10,2%
Bourgogne-Franche-Comté	5,4%	Pays-de-la-Loire	7,2%
Bretagne	4,6%	Provence-Alpes-Côte d'Azur	10,0%
Centre-Val de Loire	3,3%	Guadeloupe	0,4%
Corse	0,2%	Guyane	0,2%
Grand-Est	8,4%	Martinique	0,6%
Hauts-de-France	7,8%	Réunion	1,0%
Ile-de-France	12,9%	Non réponses	0,3%
Normandie	4,0%	Total échantillon	100,0%

Précisions méthodologiques

#Covid-19 : où en sont les associations après le confinement ?

Méthodologie mise en œuvre

- Une stricte protection des retours individuels, et la garantie de l'anonymat pour les 80% des répondants qui ont laissé leur adresse mail. Un traitement portant exclusivement sur des données agrégées.
- Une chaîne de traitement maîtrisée au sein de l'équipe de R&S : préparation des bases, traitements, analyses, mise en forme et indications de lecture. La méthode des quotas appliqués aux variables « *secteur d'activités* » et « *budget* », a conduit aux redressements nécessaires, un peu plus importants pour ce qui concerne les plus petites associations, un peu plus difficiles à joindre et à mobiliser.
- Pour ce qui concerne les employeurs associatifs, la connaissance des données actualisées, en coopération avec l'ACOSS-URSSAF et la MSA, a permis un redressement par la méthode des quotas appliquée aux variables « *nombre de salariés* » et « *secteur d'activités* » identifié par le code APE.
- Une marge d'erreur inférieure à 1% pour les résultats globaux, pour un niveau de confiance de 95%.
- Un traitement des résultats nationaux, par critère de budget et de secteur d'activités, pour l'ensemble des associations, et par critère de nombre de salariés et de secteur d'activités pour les employeurs.
- Les résultats ont aussi été traités selon l'appartenance à un réseau ou une fédération, l'action dans certains territoires, comme celui de la politique de la ville ou celui des zones de revitalisation rurale, et selon les publics visés par les associations. Autant d'éléments d'analyse destinés au Mouvement associatif national et en région, ainsi qu'au RNMA et aux services de l'Etat.

Traitement régional des données

- Dès lors que les comportements sont largement comparables d'une région à l'autre, les résultats nationaux constituent les références utiles aux acteurs régionaux pour construire leur argumentation et leur démarche, vis-à-vis de leurs interlocuteurs et des décideurs.
- Le nombre des réponses ayant été jugé suffisant, chaque région a fait l'objet du traitement des résultats, selon la même méthode des quotas appliqués aux variables « *secteur d'activités* » et « *budget* » qu'au plan national.
- Le nombre des répondants, rapporté à l'estimation du nombre des associations actives dans chaque région, permet de mesurer la participation des responsables associatifs à cette enquête.
- Afin d'apprécier la participation des responsables associatifs à cette enquête, chacune des régions dispose de la ventilation des répondants, selon les secteurs d'activités, les strates de budget, et les tranches d'effectifs salariés pour ce qui concerne les employeurs associatifs.